

**Territoires et urbanisation en Afrique  
occidentale et au Sénégal : approche  
spatio-temporelle, analyses  
statistique et cartographique**

## ***Résumé partie 1.***

Cette première partie pose la question de l'urbanisation en Afrique occidentale (en général) et au Sénégal (en particulier) en accordant une place particulière aux changements récents. Le ralentissement de la croissance démographique dans les grandes villes, l'émergence de pôles secondaires, l'affirmation du processus de transition urbaine démarré à partir des années 1970 et la réorientation géographique des flux migratoires en sont les points majeurs. Après un premier chapitre qui expose les aspects méthodologiques de ce travail et un deuxième consacré à l'évolution urbaine de la sous-région ouest-africaine, un troisième présente les déterminants de la croissance urbaine au Sénégal. Il serait absolument vain de vouloir comprendre les logiques actuelles de l'urbanisation sénégalaise sans prendre en considération la composante démographique qui est le déterminant principal. Son analyse comporte ici une dimension à la fois quantitative et spatiale.

## INTRODUCTION PARTIE I

Comme objet en soi, acteur de son propre fonctionnement, la ville africaine a déjà fait l'objet de nombreuses études. Dans le cadre de thèses de doctorat ou de programmes de recherches publics (ONU, BCEOM, Banque Mondiale...), certaines villes, pour la plupart des capitales nationales, ont servi de laboratoires de recherche urbaine pendant plusieurs décennies. Figurent parmi les recherches les plus connues celle d'Assane Seck sur Dakar au Sénégal (1970), celles de l'IRD (ex. ORSTOM) sur les villes africaines dans les années 1980. A cela il faut ajouter les travaux de Catherine Cocquery-Vidrovitch, de Sylvie Jaglin sur Ouagadougou (1995) et de Cheikh Guèye sur Touba au Sénégal (1999).

En revanche, la ville en tant qu'élément d'un système, élément dont le fonctionnement et l'évolution sont beaucoup moins fonction de sa propre dynamique que d'un ensemble de forces extérieures à elle-même, reste encore mal connue. Les recherches menées jusqu'ici concernent pour l'essentiel l'analyse des rapports entre les villes et leurs campagnes environnantes. Ceux qui les lient à un environnement plus lointain, mais aussi à des villes avec lesquelles elles partagent le même système spatial sont encore peu abordés. L'amélioration des conditions de déplacements et son corollaire, le développement des relations à toutes les échelles spatiales, font désormais de la ville un objet géographique très dépendant de son environnement extérieur aussi bien proche que lointain. Aujourd'hui, l'enjeu de la recherche urbaine réside moins dans l'analyse de l'organisme urbain dans sa dimension uniquement locale que dans la recherche et l'analyse des forces extérieures qui désormais régissent ses rapports avec l'extérieur et déterminent son avenir. Une telle entreprise n'est pas aisée. Elle suppose - en Afrique particulièrement - une rupture systématique avec le déterminisme qui entoure la question urbaine au sens classique du terme. Elle nécessite en second lieu la remise en cause du concept de macrocéphalie et de l'approche fonctionnelle<sup>1</sup> qui, dans une certaine mesure, refusent aux villes de second niveau toute possibilité de comparaison avec celles de niveau supérieur. Il s'agit ainsi de poser sous un angle radicalement nouveau et sans devoir être « *iconoclaste* » ou « *géographiquement incorrect* », la question des rapports de forces entre grandes villes et villes dites *secondaires*. Monique Bertrand et Alain Dubresson (1997) ont ainsi esquissé

---

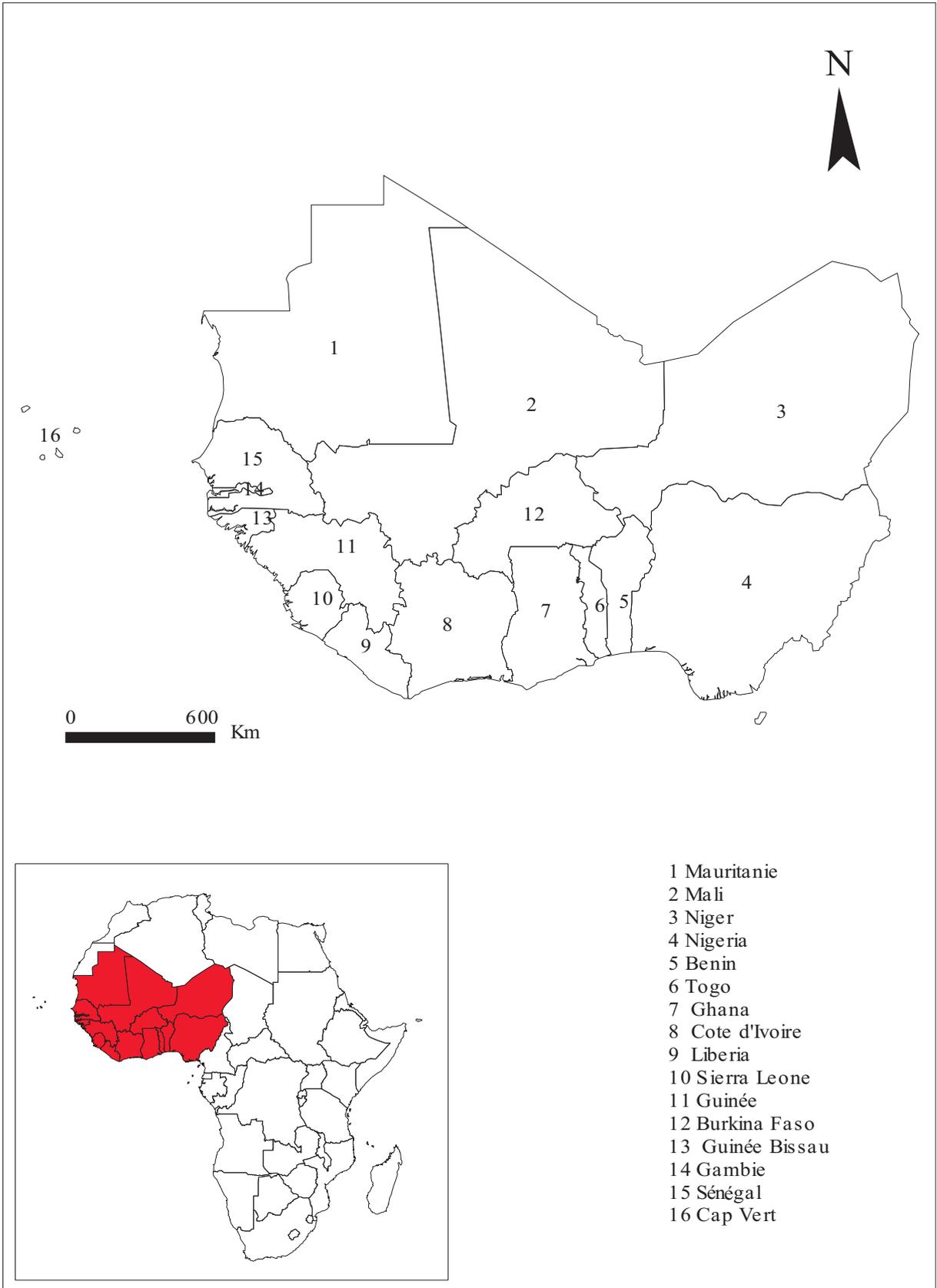
<sup>1</sup> Comme le soulignent bien BERTRAND et DUBRESSON, (1997), « *On avait conclu un peu trop définitivement, en s'appuyant sur des typologies fonctionnelles, au triomphe inéluctable des métropoles, absorbant et asphyxiant les forces vives de leurs bases rurales et urbaines, et à la disqualification concomitante des autres cités* ».

une telle orientation en présentant d'une part l'intérêt aujourd'hui de la recherche sur ce qu'ils appellent « *les échelons inférieurs de l'urbanisation* » et en soulignant d'autre part la légitimité de cette approche. Aussi, l'objectif de cette première partie est de mettre en évidence les processus de changements en cours et dont l'impact sur le fonctionnement futur des espaces sous-continentaux et nationaux serait, dans un avenir plus ou moins proche, non négligeable.

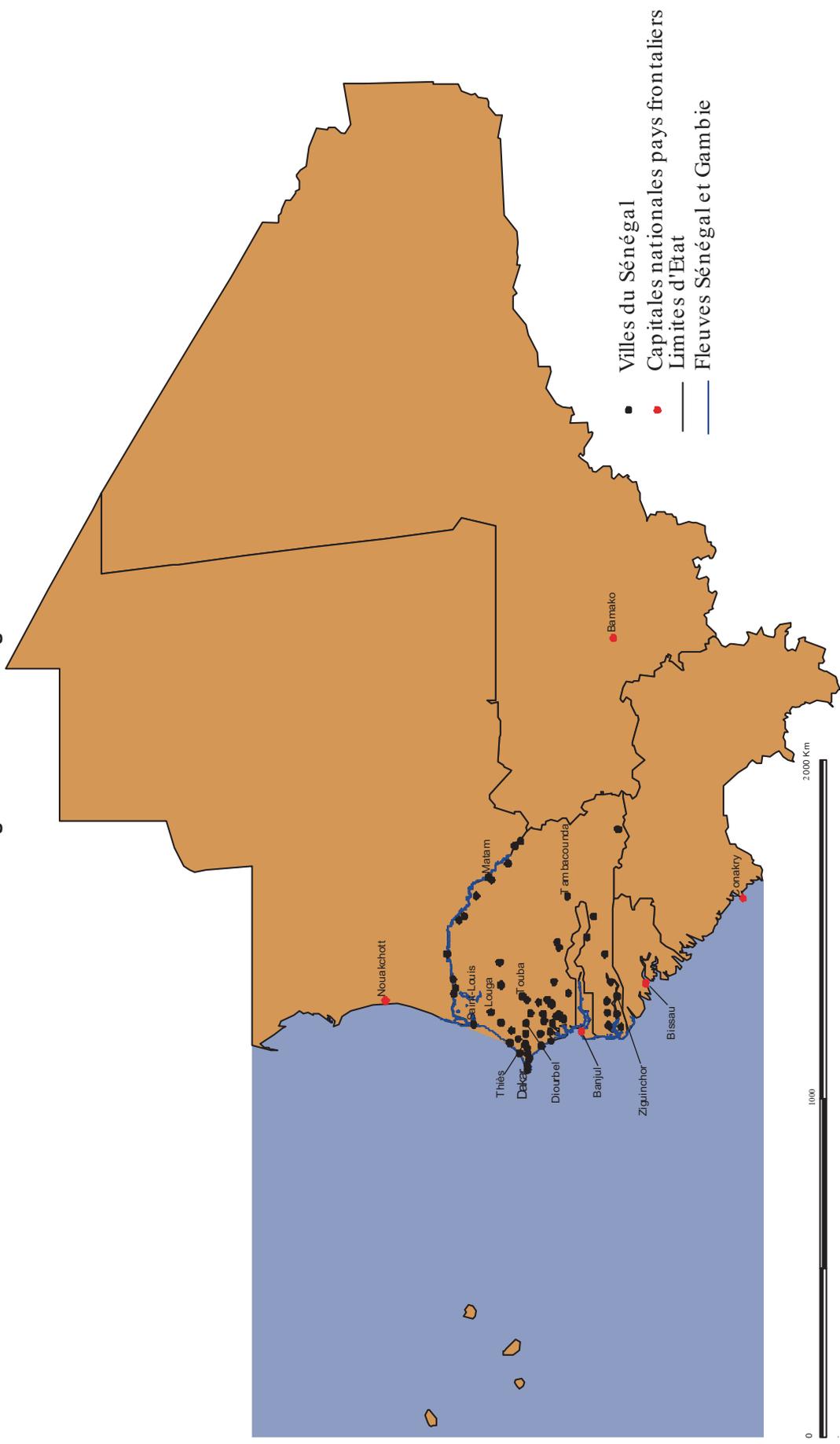
Le premier chapitre porte sur les choix méthodologiques. Ceux-ci comportent un inventaire et un diagnostic de l'ensemble des sources documentaires auxquelles nous avons pu avoir recours pour mobiliser les données ayant servi à l'analyse.

Le deuxième chapitre est consacré à la question urbaine en Afrique occidentale de façon générale avec une sous-partie réservée à l'affirmation des villes secondaires et le troisième traitera du comportement spatio-temporel de la variable démographique au Sénégal. La compréhension de la dynamique de l'urbanisation suppose, en amont, une bonne connaissance des comportements démographiques à l'origine de beaucoup d'autres phénomènes. Le choix d'accorder un chapitre entier au fait urbain à l'échelle sous-continentale n'est pas fortuit. Notre terrain d'étude s'inscrivant en effet dans le contexte généralisé d'une forte croissance urbaine en Afrique occidentale depuis près de quatre décennies, il est nécessaire de procéder à une analyse multi-scalaire de la question pour mieux situer la croissance urbaine sénégalaise dans le cadre ouest-africain.

Carte 1 : Pays d'Afrique occidentale



Carte 2 : Le Sénégal dans la sous-région ouest-africaine



## CHAPITRE I. Eléments de méthodologie

Ce travail comporte une dimension méthodologique sur laquelle il convient d'insister. Les objectifs visés ont en effet, par leur diversité notamment, dicté des choix méthodologiques associant des analyses quantitatives et des approches qualitatives. Cette démarche vise, au-delà de ce qu'il est possible de saisir par l'iconographie (cartes, images, modèles graphiques) et les données chiffrées - et donc par une démarche d'analyse spatiale-, à analyser certaines dynamiques territoriales comme la résultante non pas de contraintes ou de situations liées aux dimensions relatives de l'espace (distance, étendue ou surface, forme...), mais comme la résultante d'une projection des structures sociétales et des logiques d'acteurs sur l'espace. Loin d'être la résultante d'une logique cartésienne et souvent improprement attribuées à des séquences de réorganisation d'ordre hégélien, certaines dynamiques spatiales ne peuvent réellement être comprises que lorsqu'elles sont replacées dans le contexte d'un contrat social durable et accepté de tous au point de régir l'agencement spatial des groupes sociaux et de leurs territorialités respectives. Comprendre cela, revient à considérer le système social ainsi que les autres ordres d'autorités et de pouvoirs qui s'y greffent comme des composantes fondamentales de l'organisation de l'espace dans lequel ils s'inscrivent. De ce point de vue, la réponse concernant l'origine des structures et formes spatiales comporte une double dimension. A sa dimension spatiale en effet, il faut ajouter le référent structural (au sens sociétal du terme) pour aborder les dynamiques et structures spatiales dans toute leur complexité. Cela dit cependant, notre démarche s'inscrit essentiellement dans la lignée de l'analyse spatiale qui repose sur « *un processus de pensée spécifique partant de la description pour aboutir à l'explication en trois termes principaux : observation analytique, détection des corrélations et des rapports de causalité* » (George, 1998).

## **I.1 Approche méthodologique : inventaire et critique des sources documentaires, nature des données et choix cartographiques**

En Afrique la documentation écrite n'a fait son apparition que récemment et avec la colonisation plus particulièrement, et la collecte de l'information n'est pas toujours aisée. Limitées à la fois dans le temps et dans l'espace, les informations relatives aux sociétés africaines et à leurs espaces sont souvent loin de satisfaire les attentes du chercheur. Pour les géographes dont le travail suppose souvent, et surtout en analyse spatiale, un recours à des informations chiffrées et imagées (cartes, photographies aériennes ...), cette étape de la recherche est sans doute la plus dure à franchir puisque celles-ci peuvent s'avérer rares, voire inexistantes. Certes les évolutions sont notables depuis quatre décennies. Mais la plupart des espaces et des sociétés restent encore peu renseignés quantitativement. Essentiellement orchestrée à ses débuts par les bailleurs de fonds (ONU, Banque mondiale...) et les organismes de recherche (IRD et la Coopération française notamment), la production de l'information est restée pendant longtemps sectorielle et répondait à des objectifs bien définis. De nos jours, les pays africains sont encore à la traîne en termes de statistiques de toutes sortes. Sur le plan international, ils brillent par leur pauvreté en matière de données. Concernant les statistiques urbaines par exemple, seule la première ville du pays est souvent représentée, les autres étant royalement ignorées. Pour combler ces vides, les chercheurs sont obligés de recourir à des enquêtes personnelles (une démarche que nous avons pu expérimenter dans le cadre de notre mémoire de maîtrise). Elles sont parfois très difficiles parce qu'elles nécessitent aussi des moyens financiers et matériels suffisants pour y arriver, lesquels moyens ne sont pas toujours réunis.

Cela étant, il s'agit, dans les lignes qui suivent, de faire un rapide inventaire des sources documentaires auxquelles nous avons pu avoir recours et d'en établir un bilan critique.

### **I.1.1 Production et disponibilité de l'information géographique au Sénégal : niveaux territoriaux concernés**

Nous entendons par information géographique, l'ensemble des éléments à connotation spatiale descriptifs de l'état (forme, étendue, contenu, etc.) et de la position d'un objet dans l'espace géographique. Ceux-ci peuvent être des données chiffrées, des cartes, des photos ... Au Sénégal, la production de l'information géographique a connu des évolutions notoires ces vingt dernières années. Cependant, les insuffisances que nous

avons pu relever aux cours de nos investigations conduisent à dire que le secteur est encore embryonnaire.

### ***1.1.1.1 Les données statistiques***

Officiellement, les données statistiques les plus anciennes remontent à la période des années 1950-1960 qui marque l'organisation des premiers recensements et enquêtes démographiques. Relativement circonscrits, ceux-ci n'ont concerné que des lieux sur lesquels l'administration coloniale portait un certain intérêt. En effet, ils n'étaient pas, comme c'est le cas aujourd'hui, sous-tendus par une réelle volonté de gestion planifiée des territoires et de leurs ressources, mais étaient plutôt guidés par des « *motivations fiscales et de recrutement* »<sup>2</sup> militaire. Les prélèvements fiscaux, dans les colonies, ne concernaient pour l'essentiel que les zones de production agricole. Au Sénégal, les premiers recensements n'ont touché que les villes et villages des zones de colonisation agricole et du bassin arachidier particulièrement. Il s'agit dans l'ordre chronologique des recensements des communes de Diourbel, de Thiès et de Ziguinchor entre 1951 et 1953, du recensement de la Commune de Dakar en 1955 et des recensements et enquêtes démographiques effectués dans la vallée du Sénégal entre 1957 et 1959. Ceux-ci ont été suivis au lendemain de l'indépendance du pays par des enquêtes et recensements ponctuels relatifs à la démographie, à l'agriculture, au foncier et aux migrations. De telles données ne sont pas toujours aisément exploitables. En effet, elles ne concernent que quelques points ou espaces souvent disparates de la zone sur laquelle porte notre étude, et les trames territoriales (cercles, cantons ...) sur la base desquelles elles ont été relevées n'ont guère laissé de traces. Ainsi, pour disposer de données exploitables à l'échelle du pays, il faut attendre les Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) dont le premier a eu lieu en 1976 suivi par ceux de 1988 et de 2002.

Aujourd'hui, la production de données statistiques a connu une nette évolution grâce à l'augmentation et à la diversification des acteurs (instituts de recherches, ONG, ministères...). Elle touche presque tous les secteurs de la vie économique du pays :

---

<sup>2</sup> LOHLE-TART L., FRANCOIS M, (1996), *Etat civil et recensement en Afrique francophone*, CEPED, 585p. Ajoutons par ailleurs que, gardant en mémoire la hantise de la tyrannie fiscale de l'administration coloniale, certaines populations se sont montrées jusqu'à récemment très réticentes aux demandes de recensements organisés par les Etats indépendants; des Etats encore considérés comme les fidèles prolongements de l'ordre colonial.

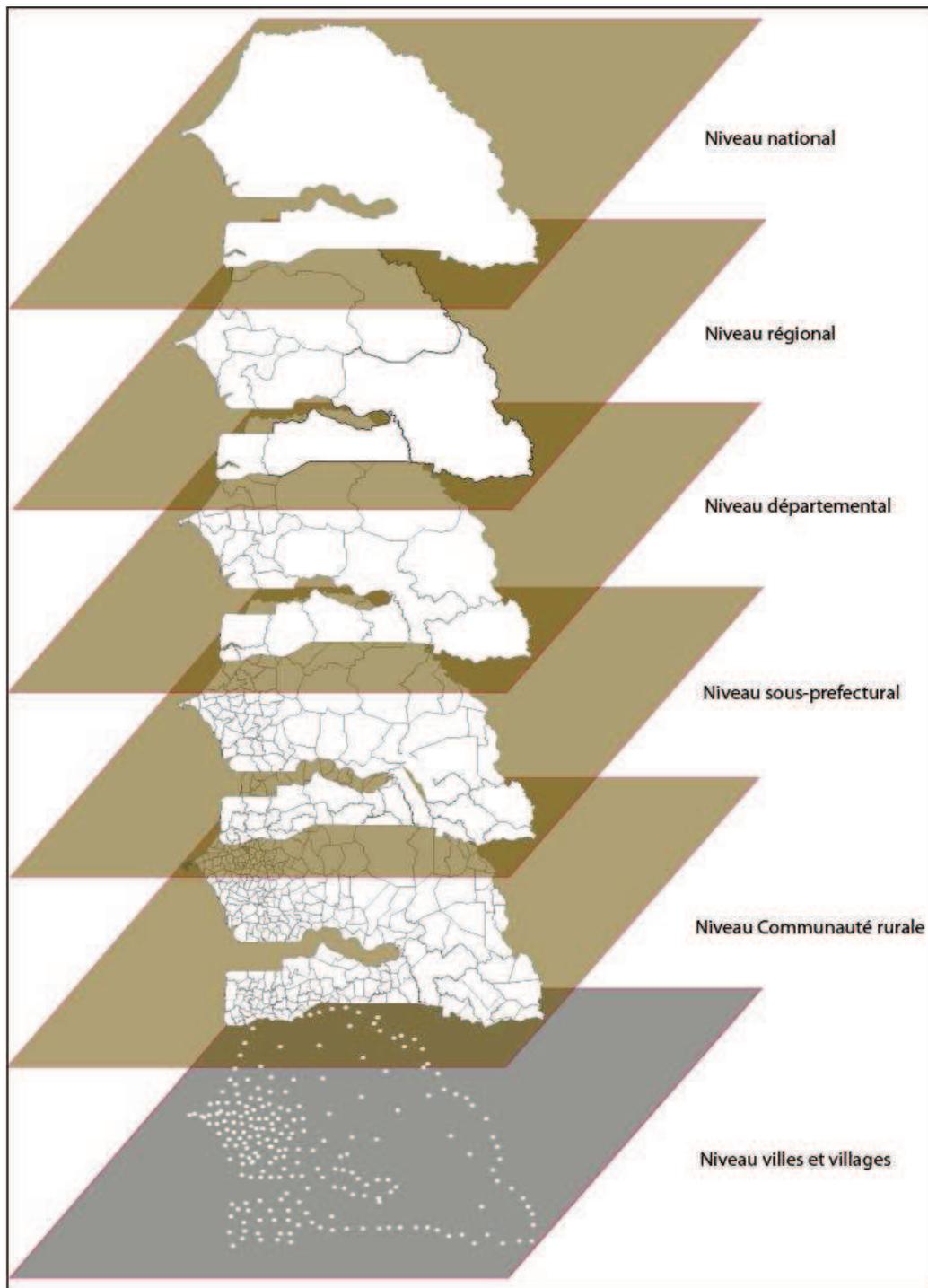
démographie, transports, agriculture, habitat, ... Des enquêtes ponctuelles sont maintenant régulièrement effectuées par ces différentes structures qui, à côté de la Direction nationale de la prévision et de la statistique (DPS), constituent des acteurs incontournables de la chaîne de production de données.

Précisons que la base de données relative aux villages du Sénégal (villages, coordonnées géographiques, types d'équipement par village) a été mise à notre disposition par la Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal.

### ***1.1.1.2 Les données cartographiques***

Au Sénégal, la culture cartographique est très récente. Comme dans la plupart des pays d'Afrique noire, l'utilisation de la carte comme outil d'aide à la décision et de diagnostic territorial y est relativement récente. Les cartes les plus anciennes remontent aux années 1950.

Carte 3. L'information cartographique : niveaux territoriaux concernés



Aujourd'hui, la production cartographique couvre l'ensemble du pays et concerne six échelons territoriaux : pays, régions, départements, sous-préfectures, communautés rurales, villes et villages.

La trame communale n'a pas encore fait l'objet d'une cartographie exhaustive. Pour l'instant, seule la région de Dakar dispose d'une trame communale complète (les communes de plein exercice et les communes d'arrondissement). Le découpage des espaces urbains en communes d'arrondissement urbain devrait, dans les années à venir, s'étendre à d'autres agglomérations régionales (Thiès, Saint-louis, Ziguinchor). Le retard accusé dans ce domaine est assez regrettable pour les chercheurs. En effet, la maille étant en géographie et en cartographie particulièrement, ce que la résolution est en imagerie (au sens géo-spatial du terme), une cartographie exhaustive, à l'échelle communale, permettrait d'avoir une représentation plus fine et plus précise des espaces socio-économiques. Lieu privilégié des luttes politiques et de compétitions de toutes sortes, la commune constitue, en analyse spatiale, un lieu d'observation suffisamment pertinent pour détecter et analyser les structures spatiales issues des concurrences et compromis pour l'utilisation de l'espace. Elle l'est d'autant plus qu'aujourd'hui elle a acquis, avec la décentralisation, des compétences qui font d'elle un « *acteur* » incontournable du processus de développement territorial.

Depuis quelques années, la production cartographique s'est enrichie d'un nouvel outil : les systèmes d'information géographiques (SIG). Des villes comme Thiès (dans le cadre du projet IMAP<sup>3</sup>) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic à l'aide de SIG. L'opération a séduit les élus locaux et devrait intéresser prochainement d'autres communes. Nous avons donc pu disposer de données directement exploitables sous SIG. Il s'agit de :

- couches relatives à l'occupation du sol dans la région de Dakar. Elles nous ont été livrées par le centre de suivi Ecologique (CSE);
- la trame administrative départementale du Sénégal avec laquelle nous avons réalisé les cartes concernant l'évolution de la répartition spatiale de la population.
- couches SIG de la ville de Thiès (fournies par le CSE).

Officiellement, la production, la gestion ainsi que la mise à jour de l'information géographique et notamment cartographique sont du ressort de la Direction des travaux

---

<sup>3</sup>Instruments et modèles pour un aménagement participatif (IMAP). C'est un projet lancé par le Laboratoire hydrologie et aménagement de l'Ecole polytechnique de Lausanne, l'ONG Enda Tiers Monde et le Centre de suivi écologique (CSE) de Dakar. L'objectif était la mise en place d'un observatoire de la ville de Thiès et de son espace rural environnant.

cartographiques et géographiques (DTGC). Ainsi, les données proposées par la DTGC sont de plusieurs types :

- une carte générale au 1/200 000. Elle est constituée d'une série de 27 planches. Elle a fait l'objet de deux mises à jour dont la première en 1955 et la deuxième en 2000. Elle couvre l'ensemble du pays ;
- des cartes générales au 1/50 000. Elles ont été réalisées à partir de 137 planches couvrant essentiellement la partie centrale du pays. Pour couvrir l'ensemble du pays 300 planches sont nécessaires ;
- des cartes thématiques. La DTGC a mis depuis quelques années à la disposition du public une carte routière au 1/100 000 et 1/500 000 et une carte touristique au 1/500 000 ;
- des croquis urbains concernant une soixantaine de villes du pays, réalisés à partir de photographies aériennes prises en 1997. Ils sont disponibles en format numérique ;
- une base de données géographique dénommée « *SEN200* » en cours de réalisation. Elle sera constituée en fonction des informations de la carte au 1/200 000 citée ci-dessus. Le recours à des photographies aériennes récentes est envisagé afin d'enrichir et de mettre à jour ces informations. Pour le moment cette base de données est très partielle et ne concerne que quelques zones du pays. Une bonne partie de notre zone d'étude qui couvre les régions de Dakar, Thiès et Diourbel est encore non couverte ;
- des photographies aériennes. Depuis 1960, une quinzaine de prises environ ont été réalisées. Elles sont répertoriées dans un tableau en annexe qui nous a été communiqué par la DTGC.

A ces produits, il faut ajouter les croquis-guides ainsi que les cartes de certaines villes et pays du monde et de l'Afrique occidentale surtout. Comme on peut le constater, l'information géographique au Sénégal reste relativement insuffisante, partielle et très sectorielle. Cette situation témoigne aussi d'un manque d'intérêt des autorités de l'Etat dans ce domaine. En effet, les efforts notés ces dernières années n'auraient sans doute pas été consentis sans l'intervention d'organismes internationaux (IGN France, Coopération japonaise) et nationaux (CSE, PRIMOCA...). Pourtant, l'engouement noté depuis quelque temps par les acteurs du développement (ONG notamment) et les collectivités locales

témoigne de tout l'enjeu que représente aujourd'hui l'outil cartographique au sens large du terme dans les politiques de développement territorial.

La DTGC travaille en collaboration avec d'autres organismes nationaux (CSE, DAT ...) et étrangers (IGN France, la Coopération japonaise...).

L'essentiel des données dont nous avons pu disposer a été gracieusement fourni par le centre de suivi sociologique et la Direction de l'aménagement du territoire (DAT), celles de la DTGC restant payantes et difficilement accessibles.

Pour compléter certaines données (fonds de cartes et coordonnées géographiques notamment), trois sites Internet ont été particulièrement utiles :

- <http://www.diva-gis.org/>
- <http://www.grida.no/>
- <http://earth-info.nga.mil/gns/html/index.html>

Le premier propose une base de données riche en information cartographique. On peut y trouver, pour un même pays, des fonds de cartes se rapportant à plusieurs échelles (pays, régions, départements). Ces données, comparées à celles que l'on peut trouver dans d'autres sites, présentent une grande qualité. Les contours des différents fonds de cartes ont une précision relativement bonne.

Le deuxième propose également des fonds de cartes souvent associés à des données statistiques. Cependant, celles-ci sont à prendre avec beaucoup de précaution puisque non seulement elles ne se réfèrent pas aux mêmes dates, mais souvent on ne dispose pas non plus d'informations sur leurs sources.

Le troisième propose une base de données statistiques portant sur l'ensemble des localités du monde et par pays. Comme dans le deuxième cependant, certaines de ces données sont à utiliser avec prudence. Pour les données relatives aux coordonnées géographiques de ces localités (de l'échelle du quartier à celle du pays), la précision est souvent faible et leur utilisation nécessite une correction (prélèvement de données par GPS par exemple). Leur utilisation pour des échelles géographiques relativement grandes (communes, départements...) nécessite ainsi des corrections. En revanche, leur application à des échelles plus petites (continents, sous-continents) présente moins de risques.

### **I.1.2 La notion de ville vue du Sénégal : quelques précisions sur le cas de Touba**

Puisque notre travail de recherche porte essentiellement sur la ville en tant qu'organisme géographique, il faut apporter quelques éclaircissements sur la notion de ville même du point de vue du Sénégal. Il ne s'agit pas de développer une réflexion conceptuelle autour de la notion de ville ; de nombreux auteurs l'ont déjà largement fait. Il s'agit plutôt de replacer celle-ci dans le contexte géographique sénégalais et de justifier certains de nos choix. Au Sénégal, comme dans beaucoup de pays en voie de développement, la notion de ville est floue. Statistiquement, une ville s'y définit comme étant une agglomération humaine d'au moins 10 000 habitants (pour le Service de la statistique). Juridiquement, ne peuvent être considérées comme villes que les agglomérations disposant du statut de commune urbaine. Ce qui peut être une ville pour le statisticien peut donc ne pas l'être pour un géographe par exemple. Pour les géographes, ce sont bien sûr moins les considérations statistiques et juridiques que la réalité géographique qui compte. La question qui nous intéresse, dans ce type de situation, est de savoir que faire, par exemple, d'une agglomération qui ne dispose pas du seuil requis pour être qualifiée statistiquement de ville, mais qui a toutes les caractéristiques d'une ville (équipements d'une certaine rareté et rapports extérieurs intenses, etc) ? Que faire d'une agglomération ayant le seuil statistique requis voire même plus, mais qui n'a pas le statut de commune ? L'analyse de cette dernière question, notamment, a amené à devoir trancher pour le cas de Touba.

D'un point de vue juridique, cette agglomération est jusqu'aujourd'hui considérée comme un village. Pourtant, sa taille démographique (environ 500 000 habitants en 2002), son rang dans la hiérarchie urbaine (2<sup>e</sup> entité du Sénégal), ses équipements (banques, assurances, routes), ses relations extérieures très denses sont autant d'indicateurs qui légitiment le statut de ville. Certes, son statut de cité religieuse n'y est pas pour rien ; mais ce n'est pas une raison valable pour l'exclure du système urbain. Optant ainsi pour une vision systémique du territoire, nous avons choisi de considérer Touba comme une agglomération urbaine au même titre que les autres villes de notre champ d'étude : Dakar, Thiès et Diourbel notamment. Vu la nature des questions que nous nous sommes proposé d'analyser, considérer Touba comme un village et donc l'exclure de l'analyse, serait en totale contradiction avec la réalité géographique à laquelle nous avons à faire. Vouloir

comprendre les forces et logiques territoriales qui sous-tendent aujourd'hui les dynamiques urbaines sans prendre en compte la réalité géographique que constitue Touba, peut mener à des erreurs d'interprétation. Donnons quelques exemples.

- Que serait une étude portant sur les transports interurbains au Sénégal qui ne prendrait pas en compte les flux en direction et en provenance de Touba sous prétexte que Touba n'est pas une ville et sachant que ces flux sont parmi les plus importants, voire même les plus importants du pays ?
- Quelle valeur scientifique aurait une étude sur la croissance urbaine au Sénégal ces dix dernières années qui ne prendrait en compte la population de l'agglomération de Touba sous prétexte qu'elle n'a pas le statut de ville ? Quelles seraient l'utilité et la pertinence des résultats issus d'une telle étude en termes de prise de décision ?

Ces questions méritent d'être posées d'autant plus que le statut juridique peut être source d'abus. On voit aujourd'hui qu'avec son statut juridique de village, Touba se trouve privée de ses énormes potentialités en matière fiscale et financière. D'un autre côté, cela pose aussi un grand problème de gestion urbaine malgré les énormes efforts déployés par les autorités religieuses.

Cela dit, une autre question se pose à propos de la prise en compte de Touba. Faut-il en faire un cas particulier et l'isoler au cours de l'analyse sous prétexte que sa croissance est beaucoup moins l'aboutissement d'une évolution normale que le fait d'une situation particulière ? Ou bien faut-il l'intégrer dans l'analyse au même titre que les autres villes du pays ? A notre avis, l'isoler n'aurait pas trop de sens puisque nous allons, tôt ou tard, être obligé de la regarder comparativement aux autres villes du pays. Tout semble montrer aujourd'hui que les transformations que connaît cette ville depuis quelques années vont se poursuivre pendant au moins quelques années encore. Nous avons, dans le cadre de notre analyse, opté donc pour son intégration dans l'analyse au même titre que Dakar, Thiès ou Diourbel. En définitive, Touba sera considérée ici comme une ville normale même si le fait de l'analyser comparativement aux autres entités urbaines du pays exige beaucoup de discernement.

## **I.2 Nature des données et choix cartographiques**

Le rapport entre la pertinence d'une carte et la qualité des données sur la base desquelles elle est produite étant indiscutable, nous sommes amené, dans le cadre de ce travail, à faire, de temps en temps, des choix cartographiques assez délicats. La carte étant ici (au-delà de son statut de document pédagogique) un support de communication scientifique et politique, sa réalisation nécessite un certain nombre de choix, mais aussi un certain recul par rapport à ce que proposent habituellement les organismes officiels en matière d'information statistique. Ainsi, pour pouvoir comparer, aussi bien dans le temps que dans l'espace, sur le plan cartographique, des données démographiques (cartes sur l'évolution de la population en fonction des départements), il faut les cartographier toutes sur la base d'une même trame territoriale. En effet, il serait impossible de vouloir comparer une carte de la répartition de la population en 1976 construite sur la base du découpage territorial de 1976 avec une carte de même nature de 2002 produite sur la base de la trame territoriale de 2002. Comme tout Etat moderne libre de ses choix en matière de politiques territoriales, le Sénégal a connu, depuis les indépendances, plus d'une quinzaine de réformes administratives et territoriales. Création de nouvelles régions, érection de nouvelles communes ou de communautés rurales ont rythmé depuis 1960 les politiques territoriales des différents pouvoirs qui se sont succédé, modifiant continuellement la trame territoriale du pays. Pour ce faire, nous avons dû agréger certaines données dans le cadre des cartes concernant la répartition de la population et des taux de croissance démographique en fonction des départements entre 1955 et 2002. Par exemple, un département comme Saint-Louis, séparé de celui de Dagana dont il faisait partie jusqu'en 2002, a été considéré, sur le plan cartographique, comme faisant toujours partie de Dagana. De la même manière Matam n'est pas considérée, pour les cartes relatives au recensement de 2002, comme une région, mais comme un département comme cela a été le cas jusqu'à cette date. En effet, l'actuelle région de Matam correspond, à l'exception des Communautés rurales de Vélingara et Lougré-Thoilly, à l'ancien département de Matam. Ainsi, ces données relatives au recensement de 2002 ont été, avec l'objectif constant de parvenir à une comparabilité aussi bien dans le temps que dans l'espace des différentes données, redistribuées entre le département de Linguère auquel appartenaient jusqu'en 2001 ces deux communautés rurales et l'actuelle région de Matam.

Pour cartographier l'évolution de la population rurale en fonction des arrondissements entre 1988 et 2002, nous avons dû procéder de la même manière en

cherchant les correspondances adéquates entre les données du recensement de 2002, recueillies en fonction du découpage territorial de 2002, et les données du recensement de 1988, recueillies en fonction du découpage territorial de 1988. Ceci a rendu possible non seulement une comparaison entre les deux cartes, mais aussi le calcul d'un taux de variation démographique ainsi que sa cartographie. Le tableau de correspondance qui suit (tableau 1) a été établi pour les différentes entités administratives concernées par la réforme territoriale de 2002 à l'échelle des arrondissements. De tels choix, en géographie, sont tout à fait légitimes. Ce qui importe en géographie, c'est d'arriver à des données organisées de manière à permettre d'établir des comparaisons aussi bien dans le temps que dans l'espace. Ainsi, les limites officielles n'ont, pour nous, de sens que lorsqu'elles offrent cette possibilité.

A travers ce tableau, plusieurs cas de figure sont répertoriés :

- des arrondissements dont le chef-lieu passe au statut de commune urbaine ;
- des villages-centres érigés en chefs-lieux d'arrondissement suite au reclassement de l'ancien chef-lieu en commune urbaine ;
- des territoires villageois érigés en communautés rurales suite à la création d'un nouvel arrondissement ; ceci est notamment le cas avec la création de la région de Matam ;
- des entités administratives rattachées à d'autres (le rattachement par exemple de l'arrondissement de Taïf, qui n'existait pas jusqu'en 2002, à la région de Diourbel et au département de Mbacké).

Précisons aussi que des modifications ont été opérées à propos du département de Mbacké. En effet, les populations de la Cité de Touba et de son agglomération, sont considérées par les services de la Statistique du Sénégal comme rurales. Ici, elles sont considérées comme urbaines pour les raisons citées plus haut. Pour le dernier recensement par exemple, la population urbaine, dans le département de Mbacké, représente 8,6 % de la population totale du département pour le Service de la statistique ; ce qui est évidemment loin de refléter la réalité.

Terminons avec un autre aspect qui, lui aussi, n'a pas facilité le travail de cartographie : la toponymie des lieux. Les difficultés liées à la toponymie tiennent à deux éléments : les changements de nom et d'orthographe. En milieu rural, cette situation est

assez fréquente. Une même localité peut changer plusieurs fois de nom d'un recensement à un autre ; ce qui rend très difficile la comparabilité temporelle et spatiale de ses données. L'orthographe aussi peut varier d'un organisme à un autre. Ces deux éléments peuvent donc poser problème surtout lorsqu'il s'agit de prendre une décision sur des lieux que l'on ne connaît pas bien.

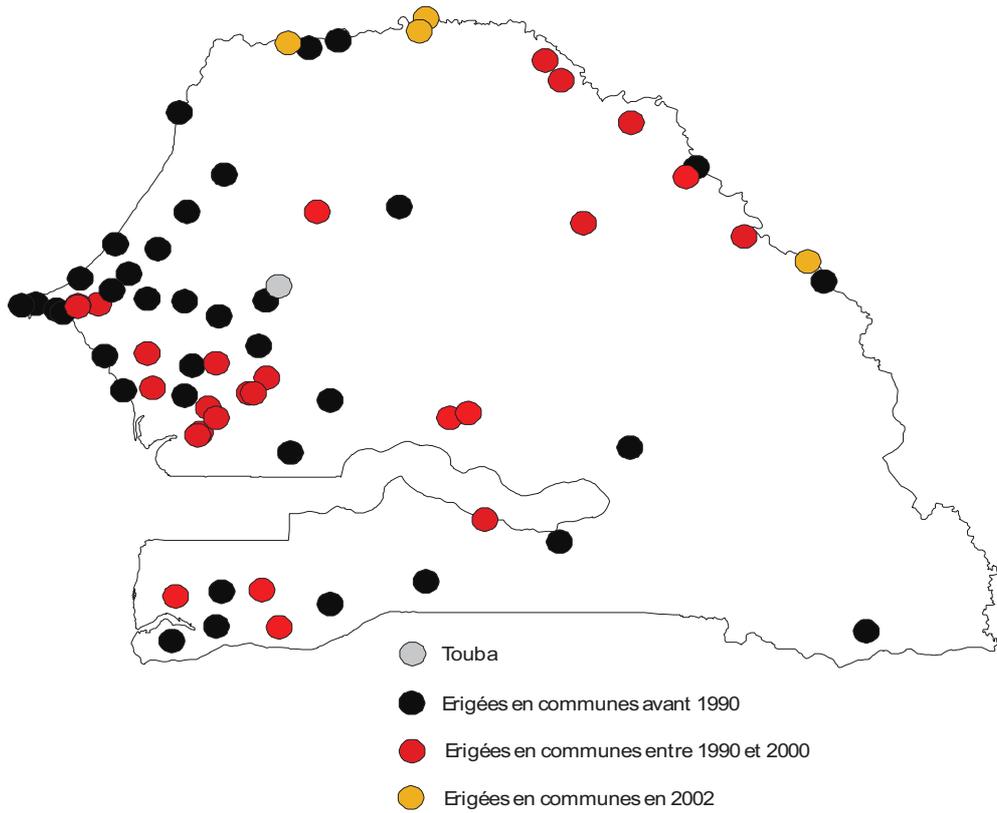
A ces deux difficultés, s'ajoute celle de la précision de certaines données. Dans la zone proche de Touba surtout où les villages se font et se défont au gré de la croissance urbaine de la cité sainte, il est parfois très difficile de suivre l'évolution dans le temps de certaines agglomérations rurales. Dans la cartographie apparaissent certains villages dont on a du mal à certifier l'existence.

Cette difficulté vaut aussi pour les entités territoriales rurales issues du découpage officiel, comme les communautés rurales : Niorre/Niomré, Kelle/Kelle Guèye, Boulel/Boulal...

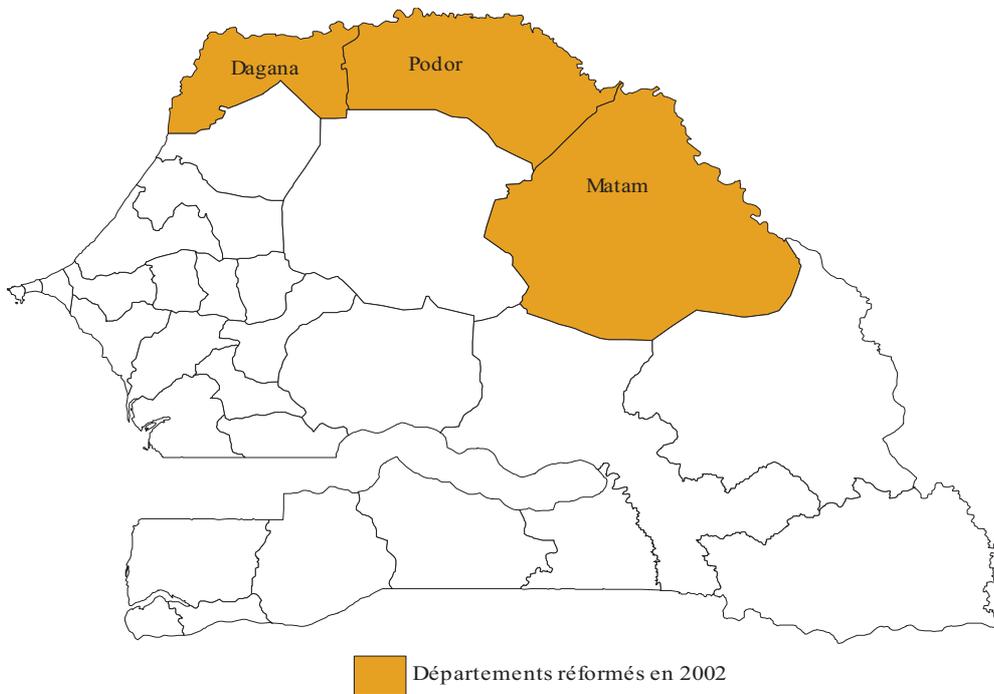
**Tableau 1. Tableau des correspondances entre les unités selon les découpages de 1988 et de 2002**

Dénomination en 1988	Statut en 1988	Réformé (e) en	Dénomination en 2002	Statut en 2002	Autres observations
Sé bikotane	Arrondissement - chef-lieu	1996	Sé bikotane	Commune	Remplacé par Sangalkam
Kahone	Arrondissement - chef-lieu	1996	Kahone	Commune	Remplacé par Mbadakhoune
Kounguel	Arrondissement - chef-lieu	1990	Kounguel	Commune	Remplacé par Maka Yop
Ndoffane	Arrondissement - chef-lieu	1996	Ndoffane	Commune	Remplacé par Koumbal
Gandiaye	Arrondissement - chef-lieu	1996	Gandiaye	Commune	Remplacé par Sibassor
Marsassoum	Arrondissement - chef-lieu	1990	Marsassoum	Commune	Remplacée par Djibabouya
Dahara	Arrondissement - chef-lieu	1990	Dahara	Commune	Remplacé par Sagata Dioloff
Ndioum	Arrondissement - chef-lieu	1990	Ndioum	Commune	Remplacé par Gamadji Sarre
Thiadiaye	Arrondissement - chef-lieu	1996	Thiadiaye	Commune	Remplacé par Sessene
Ngékhokh	Arrondissement - chef-lieu	1996	Ngékhokh	Commune	Remplacé par Sindia
Pout	Arrondissement - chef-lieu	1990	Pout	Commune	Remplacé par Keur Moussa
Thilogne	Arrondissement - chef-lieu	1996	Thilogne	Commune	Remplacé par Agnam-Civol
Semmé	Arrondissement - chef-lieu	1996	Semmé	Commune	Remplacé par Orkadjéré
Kanel	Arrondissement - chef-lieu	1996	Kanel	Commune	Sinthiou Bambambé
Oourossogui	Arrondissement - chef-lieu	1990	Oourossogui	Commune	Remplacé par Ogo et Vélingara (Agrégation pop. Ogo et pop. Vélingara)
Colobane	Arrondissement - chef-lieu	2002	Colobane	Arrondissement	Scindé en deux arrondissements (Colobane et Taïf)
Dodji	Arrondissement - chef-lieu	2002	Dodji	Arrondissement	Amputé de Lougre-Thilloy (Agrégation pop Dodji et pop Lougre-Thilloy)
Barkédji	Arrondissement - chef-lieu	2002	Barkédji	Arrondissement	Amputé de CR de Vélingara en 2002 (Agrégation pop. Barkédji et pop. CR de Vélingara)
Thillé Boubacar					
Diawara	Arrondissement	2002	Diawara	Commune	Remplacé par Moudéry (Agrégation pop. CR de Ballou et pop. CR de Gabou)

**Carte 4. Réformes administratives et territoriales au Sénégal : communes**



**Carte 5. Réformes administratives et territoriales au Sénégal : départements**



**Carte 6. Réformes administratives et territoriales au Sénégal  
entre 1990 et 2002 : sous-préfectures**

